Handicap international

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Appel d’offres pour la fourniture de BON NFI et Food Items**

Sous référence : DC-MARO-00715

**Nom** :**Handicap International**

**Adresse** :**3 Avenue Commandant Idriss Elharti, cité OLM Souissi II, Rabat, MAROC**

**Contact pour demande technique/** [contact@maroc.hi.org](mailto:contact@maroc.hi.org)

**Responsable du marché : Nizar ZAHOUR**

**Email : contact@maroc.hi.org**

**Web site** : [**www.hi.org**](http://www.hi.org)

**Table des matières**

[**1. Contexte et objet de l’appel d’offres** 3](#_Toc199842192)

[**2. Description des prestations attendues** 3](#_Toc199842193)

[**3. Conditions générales** 3](#_Toc199842194)

[**4. Calendrier indicatif** 4](#_Toc199842195)

[**5. Éligibilité et obligations** 4](#_Toc199842196)

[**7. Exonération de la TVA** 7](#_Toc199842197)

[**8. Critères de sélection** 7](#_Toc199842198)

[**9. Demande de précision** 8](#_Toc199842199)

[**10. Annulation de la procédure d’appel d’offres** 9](#_Toc199842200)

[**11. Attribution du marché** 9](#_Toc199842201)

**1. Contexte et objet de l’appel d’offres**

Handicap International (HI), organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, intervient au Maroc depuis 1996 pour venir en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables.

Dans le cadre de ses actions humanitaires, HI lance le présent appel d’offres pour la fourniture de BON NFI (Non-Food Items) et FI (Food Items) destinés à être distribués à des bénéficiaires dans le cadre de ses projets de soutien d’urgence et de résilience.

**2. Description des prestations attendues**

Le prestataire devra assurer la fourniture, la préparation, et la livraison :

**BON NFI (Non-Food Items) , Food Items (Articles alimentaires) :**

* Fourniture et impression de bons d’achat d’une valeur faciale unique de 50 MAD chacun.
* Personnalisation obligatoire avec le logo HI en couleur, mentions obligatoires (texte HI fourni), et numéro unique de série sur chaque bon.
* Impression sur papier sécurisé (type anti-fraude) et/ou intégration d’un QR code pour la vérification de validité.
* Maquette à valider impérativement par HI avant lancement de l’impression.
* Livraison des bons sur site HI (Rabat ou Casablanca), sous conditionnement sécurisé (enveloppes scellées, liste numérotée jointe).
* Fourniture, avec chaque lot, d’un listing Excel reprenant tous les numéros uniques des bons remis.
* Mise à disposition d’une liste de points de vente partenaires (réseau d’acceptation), couvrant les principales zones géographiques d’intervention.
* Service après-vente : possibilité de réédition/remplacement immédiat en cas de perte/non-fonctionnement, gestion des litiges avec les points de vente.
* Prise en charge de tous les frais liés à la livraison, emballage, et service après-vente

La livraison des Bons devra être effectuée au bureau de HI à Casablanca, ou celui de Rabat.

Le prestataire devra préciser dans son devis le délai de livraison proposé, à compter de la date de passation de la commande par HI.

Toutefois, le délai maximal autorisé est de 10 jours, et devra être strictement respecté.

La livraison est gratuite, et tous les frais annexes liés à l'exécution des prestations y compris, sans s'y limiter : transport, manutention, assemblage des kits, frais de service, service après­vente doivent impérativement être inclus dans les prix unitaires des articles.

Aucune ligne budgétaire additionnelle ne pourra être créée pour chiffrer ces services. Ils doivent donc être entièrement intégrés dans les prix proposés des articles.

Le prestataire devra assurer le remplacement des Bons cas de livraison endommagée ou non conforme dans un délai de 3 jours après réception.

**3. Conditions générales**

**Type et durée du contrat** : Il s’agit d’un contrat cadre (contrat ouvert) définissant les conditions générales (prix, délais, modalités de réservation, etc.) applicables aux commandes qui seront passées pendant sa durée de validité.

Le contrat cadre sera signé pour une durée initiale d’un (1) an, renouvelable deux fois, sous réserve d’un accord mutuel entre les deux parties. Ce contrat ne concerne pas une commande unique (one shot) mais couvre des livraisons fractionnées en fonction des besoins exprimés par HI tout au long de la période contractuelle.

**La quantité estimative totale sur la durée maximale du contrat ( 3 ans) est de 7000 Bons.**

Le soumissionnaire s’engage à maintenir les prix unitaires proposés pour toute la durée du contrat cadre. Toutefois, à partir du douzième mois, et sur demande écrite du prestataire, les deux parties pourront se réunir pour analyser d’éventuelles évolutions du marché local et, si nécessaire, ajuster les prix de manière justifiée.

**Monnaie de l’offre** : Dirham marocain (MAD)

**Langue de l’offre** : Français

**Validité de l’offre** : 90 jours calendaires à compter de la date limite de réception des offres.

**4. Calendrier indicatif**

| Date de publication : 30/09/2025  Date limite de réception des offres : 30/10/2025  Date d’ouverture des offres : 05/11/2025  Date d’attribution des marchés : 15/11/2025 |  |
| --- | --- |

**5. Éligibilité et obligations**

Toutes entreprise Marocaine ou ayant une filiale ou un partenaire reconnu au Maroc sont éligibles pour candidater.

Cependant, certains critères seront motifs d’exclusion de candidature.

**Critères d’exclusion :**

Les candidats ou soumissionnaires ne devront répondre à aucun des cas suivants :

* Être en état ou faire l’objet d’une procédure de faillite, de liquidation, de redressement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d’activité, ou se trouver dans toute situation analogue résultant d’une procédure de même nature prévue dans les législations ou réglementations nationales.
* Faire l’objet d’une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
* Avoir commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier.
* Ne pas avoir rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s’exécuter.
* Avoir fait l'objet d’un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale préjudiciable aux intérêts financiers des Communautés.
* Suite à la procédure de passation d’un autre marché ou de la procédure d’octroi d’une subvention financée par le budget communautaire, avoir été déclaré en défaut grave d’exécution en raison du non-respect de leurs obligations contractuelles.
* Les marchés ne sont pas attribués aux candidats ou aux soumissionnaires qui, pendant la procédure de passation de marchés :
  + Se trouvent en situation de conflit d'intérêt
  + Se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par l'organisation humanitaire pour leur participation au marché ou n’ont pas fourni ces renseignements.

En retournant les présentes instructions de participation paraphées et signées, les soumissionnaires affirment qu’ils ne sont pas dans une ou plusieurs des situations mentionnées ci-dessus et consentent à faire parvenir à Handicap International, dans les sept (7) jours calendaires suivant la réception de la requête d'Handicap International, tout document additionnel que Handicap International jugera nécessaire pour assurer ses vérifications.

**Sous-traitance :**  
Le recours à la sous-traitance est soumis à l’approbation préalable et écrite de HI. Liste, choix et conditions de paiement des sous-traitants à valider par HI.

6**. Procédure de participation**

Les entreprises intéressées à proposer une offre doivent présenter leur candidature avant le 30/10/2025 à 12h00 en retournant leur dossier d’appel d’offre complet par mail à l’adresse suivante : **contact@maroc.hi.org** en mentionnant en objet **«** AC\_BON NFI/FI \_Nom de la société »

Les soumissionnaires seront exclus de la procédure d'attribution du marché si leur offre est reçue après la date limite de réception des offres mentionnée ci-dessus

Le dossier d’appel d’offres est constitué des documents suivants :

**Fichier A : Dossier Administratif**

* Le présent dossier de participation signé et daté par le soumissionnaire,
* Le formulaire de candidature signé et daté par le soumissionnaire (Annexe 1),
* Les conditions générales d’achat signées et datées par le soumissionnaire (Annexe 2),
* Les bonnes pratiques commerciales signées et datées par le soumissionnaire (Annexe 3),
* Photocopie de la pièce d’identité ou passeport du représentant légal de l’organisme soumissionnaire,
* RC ou tout document certifié par la DGI mentionnant ICE, IF et l’activité pour les soumissionnaires marocains ou équivalent pour les soumissionnaires étrangers,
* Attestation fiscale justifiant la régularité fiscale de moins de 6 mois,
* Références

**Fichier B : Dossier Technique**

Le soumissionnaire devra fournir un dossier technique complet présentant en détail l’agence et sa capacité à répondre aux exigences du présent appel d’offres. Ce dossier comprendra obligatoirement les éléments suivants :

* Une présentation générale de l’entreprise :
* Références
* liste de points de vente partenaires (réseau d’acceptation), couvrant les principales zones géographiques d’intervention.

**Fichier C : Offre financière**

* Le devis daté, cacheté et signé (Annexes 4)

**Chaque page des documents signés et datés devra être paraphée**.

**Chaque document doit être soumis en format non modifiable (ex : version PDF).**

Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur meilleure proposition technique et commerciale en respectant impérativement les obligations et le modèle de présentation tels qu’ils sont définis ci-après. Toute offre ne respectant pas les exigences ci-dessous sera rejetée.

Tous les montants doivent être indiqués en Dirhams marocain (MAD), hors taxe. La TVA ainsi que le montant total toutes taxes comprises (TTC) doivent être clairement spécifiés.

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite au responsable du marché avant la date limite de soumission des offres fixée au 30/10/2025.

Aucune offre ne pourra être modifiée passée cette date. Les retraits seront fermes et définitifs et mettront fin à toute participation à la procédure d’appel d’offres.

Aucun des frais engagés par le soumissionnaire pour préparer et soumettre son offre n’est remboursable. Tous ces coûts seront uniquement à sa charge.

Les offres seront sélectionnées selon les informations contenues dans le formulaire de candidature et les documents à joindre. Chaque soumissionnaire peut également inclure tous les documents qu'il souhaite.

**7. Exonération de la TVA**

Certains projets mis en œuvre par Handicap International (HI) sont réalisés dans le cadre de conventions de financement signées avec l’Union européenne. Conformément à l’accord établi entre le donateur et l’administration fiscale marocaine, ces projets bénéficient d’une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Par conséquent, toute commande qui s’enregistre dans le cadre de ces projets devra être émise **en hors taxes (HT)**, accompagnée d’une facture proforma au nom de HI, qui sera transmise à la Direction Générale des Impôts (DGI) en vue de l’obtention de **l’autorisation d’exonération**.

Si l’exonération est accordée, le document officiel sera remis au prestataire, qui devra alors émettre une facture définitive en HT.

HI s’engage à fournir une réponse formelle concernant l’exonération dans un délai maximum de **deux mois** à compter de la date d’envoi de la demande à la DGI.

Si, à l’issue de ce délai, l’exonération n’est pas obtenue, le prestataire devra émettre une facture TTC, et HI s’engage à régler le montant correspondant à la TVA.

**8. Critères de sélection**

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

* **Offre commerciale**, compétitifs et justifiés par la qualité des services proposés ;
* **Délais de livraison**, Capacité à répondre dans un délai raisonnable à une demande d’organisation d’évènement dans toute les villes ciblées ;
* **Expérience et référence,** avec attestation de référence.
* **Réseau d’acceptation** des Bons sur les zones Géographiques

Handicap International se réserve le droit de négocier, d’accepter ou de rejeter toute proposition ou cotation à son entière discrétion et de poursuivre le dialogue compétitif pour toute réponse qu’il considère comme avantageuse. Handicap International n’est pas tenu d’accepter les prix les plus bas ni aucune proposition. Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de l’appel d’offres.

Handicap International se réserve le droit de constituer une liste de fournisseurs présélectionnés. Des échanges approfondis et un dialogue compétitif pourront être engagés avec ces fournisseurs en vue de la sélection finale

L’évaluation des offres sera effectuée à Rabat, par un comité d’évaluation composé de représentants de Handicap International.

**9. Demande de précision**

Dans un souci de transparence et d’égalité de traitement, le comité d’évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d’apporter sous 24 heures des clarifications concernant leur offre. Aucune modification concernant les documents d’éligibilité, le prix ou les avantages proposés ne sera possible. Les corrections seront uniquement autorisées sur les oublis de signature, paraphe ou tampon. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d’éventuelles manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

Tout soumissionnaire qui tenterait d’influencer le comité d’évaluation dans le processus d’examen, de clarification, d’évaluation et de comparaison des offres, d’obtenir des informations sur l’avancement du processus ou d’influencer Handicap International dans sa décision concernant l’attribution du contrat verrait son offre immédiatement rejetée.

Si Handicap International, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d’un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier d’appel d’offres, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres soumissionnaires.

**La date limite de réception des demandes de précision chez Handicap International de ces demandes est le :** 20/10/2025

Ce planning pourra être modifié par Handicap International s’il en ressent la nécessité. Les réponses aux participants seront alors envoyées à tous par écrit en même temps.

**10. Annulation de la procédure d’appel d’offres**

En cas d’annulation d’une procédure d’appel d’offres, les soumissionnaires en seront informés par Handicap International.

Une annulation peut se produire quand :

* La procédure d’appel d’offres a été infructueuse, à savoir quand Handicap International n’a reçu aucune offre valide ou financièrement viable, voire aucune réponse du tout ;
* Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
* Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l’exécution normale du projet ;
* Toutes les offres techniquement conformes dépassent le budget disponible ;
* Des irrégularités se sont produites dans la procédure, en particulier lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

Handicap International ne pourra en aucun cas être passible de dommages et intérêts, de quelque nature qu’ils soient (en particulier les dommages et intérêts pour perte de profits en cas d’annulation d’un appel d’offres), même si Handicap International a été prévenu de la possibilité de dommages et intérêts.

La publication d’un avis d’achat n’engage pas Handicap International à mettre en application le programme ou le projet annoncé.

**11. Attribution du marché**

L’attribution du marché sera faite sur la suite de l’offre présentant le meilleur compromis des critères de sélections en fonction des besoins définis dans l’appel d’offres.

Par ce document, Handicap International détient la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de cette procédure d’appel d’offres. Par conséquent, les offres ne seront pas renvoyées aux soumissionnaires.

**Date : Lieu :**

**Nom : Fonction :**

Signature précédée de la mention « lu et approuvée » et cachet de l’entreprise :